

Programme de formation

Mettre en place une comptabilité pour mon association

But de la formation

Permettre aux salariés ou bénévoles d'association de comprendre les mécanismes comptables et de mettre en place une comptabilité au sein de leur association qui soit la plus adaptée à leur fonctionnement

Objectifs pédagogiques

1. Comprendre la mécanique comptable
2. Savoir faire la saisie comptable courante
3. Savoir utiliser un logiciel de comptabilité / un tableur
4. Être en capacité de mettre en place une comptabilité adaptée à sa structure

Pré-requis

Aucun

Type de public

Bénévoles, dirigeants et salariés d'associations

Moyens pédagogiques

Salle de formation : tableau blanc, paperboard
Supports papier et numériques
Ordinateur portable et vidéo projecteur

Sanction de la formation

Attestation de fin de formation

Méthodes pédagogiques

Apports théoriques
Partage d'expérience entre participants
Cas pratiques et appui sur les expériences des participants
Exercices d'application

Durée

14 heures (2 jours).

Programme

Journée 1 – matin

- Accueil et tour de table : présentation des personnes, de l'association, de la comptabilité au sein de l'association et des attentes quant à la formation
- Rappels théoriques : la comptabilité dans une association : la loi, la responsabilité des dirigeants, les seuils
- L'intérêt de tenir une comptabilité
- Les points délicats : la caisse / la banque
- Les solutions pour traiter la comptabilité
- Comment mettre en place la comptabilité ? Les questions à se poser : QUI QUOI COMMENT QUAND

Journée 1 – après midi

- Les principes comptables
- Exercices pratiques
- Les outils de la chaîne comptable : journal – grand livre - balance
- Exemple de cas : partages d'expériences

Journée 2 – matin

- Tour de table questions et reprise des acquis de la veille
- Exercices pratiques ciblés et cas pratiques plus longs
- Mise en pratique sur Garradin

Journée 2 – après-midi

- Le suivi des comptes de tiers
- Poursuite du cas pratique : aller vers l'ébauche d'un compte de résultat pour voir la finalité de la saisie comptable.